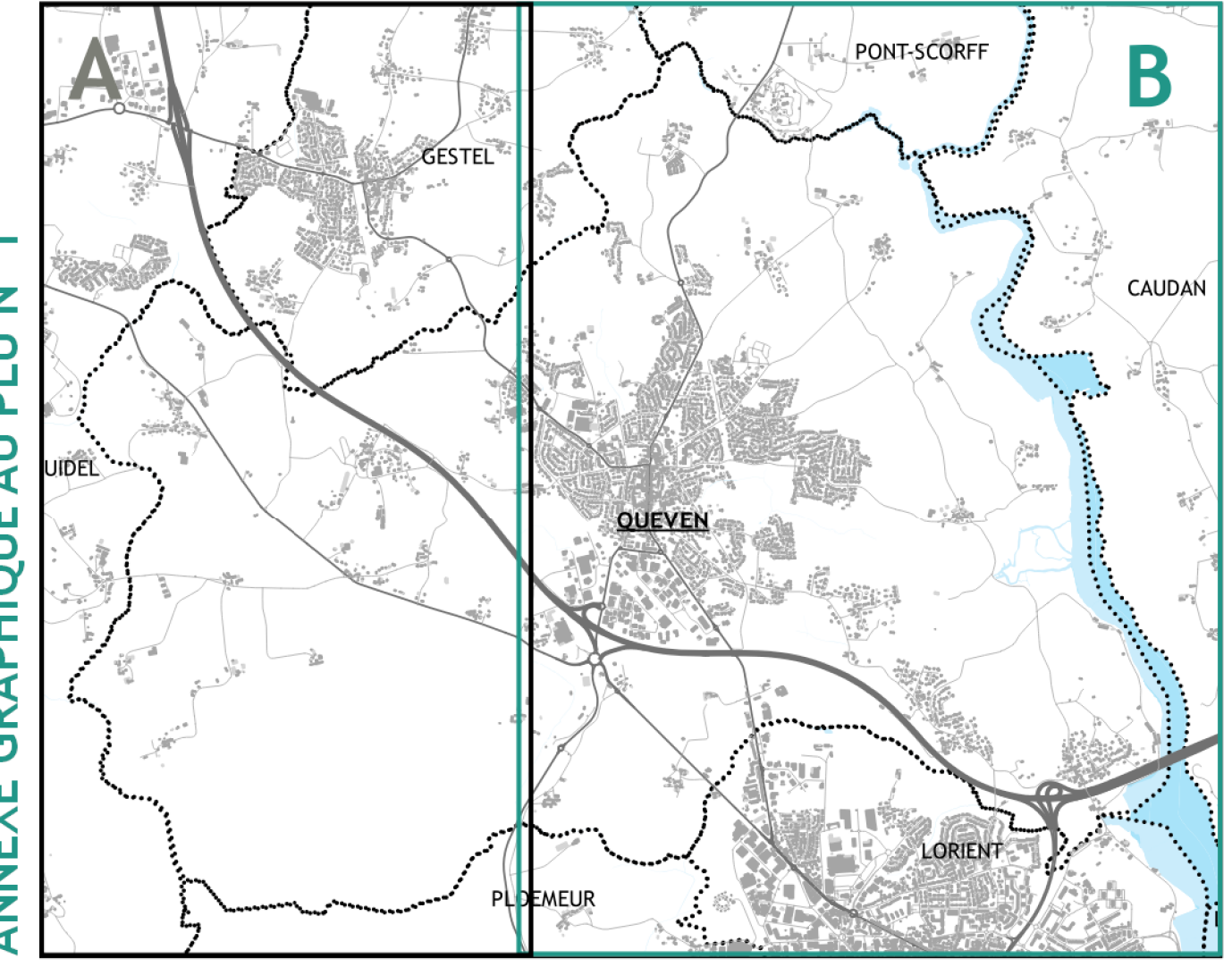


PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

PLAN B



Echelle : 1/5 000

PROJET DE PLU ARRÊTÉ
 Vu pour être annexé à la délibération du conseil Municipal du
 16/05/2019
 Le Maire,
 Marc BOUTRUCHE

LORIENT

Légende

- ☆ AC1_C : Servitude de protection des monuments historiques classés
- ☆ AC1_J : Servitude de protection des monuments historiques inscrits
- A5_EP : Servitude attachée aux canalisations publiques d'eaux pluviales
- A5_EU : Servitude attachée aux canalisations publiques d'eaux usées
- A5_AEP : Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau potable
- I3 : Ouvrages de distribution de gaz naturel
- I4 : Transport de distribution d'énergie électrique - lignes aériennes
- PT3 : Servitude attachée aux réseaux de télécommunication
- AC1_C : Servitude de protection des monuments historiques classés
- AC1_J : Servitude de protection des monuments historiques inscrits
- EL11 : Servitude relative aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomération
- I3 : Ouvrages de distribution de gaz naturel
- I4 : Transport de distribution d'énergie électrique
- PM1 : Périmètre de prévention des risques d'inondation
- PT1 : Servitudes instituées au bénéfice des centres radioélectriques concernant la défense nationale ou la sécurité publique
- PT2 : Servitude de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- T1 : Servitude relative aux voies ferrées
- T5 : Servitude aéronautique de dégagement (civile)

